



EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL  
DU 10 AOÛT 2010  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

Canada  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LAMBTON

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lambton, tenue au lieu ordinaire des sessions, Hôtel de Ville, 230 rue du Collège, mardi le 10 août 2010, à 19h30.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil suivants :

Monsieur Roch Lachance, siège # 1

Monsieur Sylvain Turcotte, siège # 2

Monsieur Guy Laperrière, siège # 3

Monsieur Normand St-Pierre, siège # 5

Madame Louise DeBlois, siège # 6

Est absent, Monsieur André Bisson, siège # 4, il a motivé son absence.

Tous formants quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Ghislain Bolduc qui participe comme personne-ressource et agit à titre de secrétaire.

**10-08-239 Exclusion de zones d'exploration minière**

ATTENDU QU'une demande de désignation sur carte a été reçue au bureau du registraire de Québec le 12 mars 2010 dans les limites du territoire urbanisé de la Municipalité de Lambton;

ATTENDU QU' avant d'inscrire un claim désigné sur carte au registre public des droits miniers, réels et immobiliers, la Municipalité souhaite restreindre l'accès à certains secteurs lors de la réalisation des travaux d'exploration minière;

Il est proposé par: Monsieur Guy Laperrière  
Appuyé par : Monsieur Sylvain Turcotte

QUE le Conseil demande d'exclure les secteurs de l'Église Saint-Vital de Lambton, son stationnement, le Presbytère ainsi que le Cimetière.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme  
Le 11 août 2010

Diane Courtemanche  
Adjointe au Directeur général et au  
Secrétaire-Trésorier par intérim